



Libération, no. 7728

REBONDS, mardi 14 mars 2006, p. 37

Livre. Décryptage d'une construction plus encline à penser ses normes qu'à s'imposer par la force.

L'Europe, une puissance douce

QUATREMER Jean

Le «non» aux référendums français et néerlandais au projet de traité constitutionnel, certes de natures différentes, a montré l'existence d'un véritable malaise identitaire, «le refus des Européens de se penser comme un demos même si, paradoxalement, le texte n'allait guère dans cette voie». Un demi-siècle après le début de la construction communautaire, une grande partie des citoyens ne comprend plus la raison d'être de ce formidable projet la paix semble définitivement assurée, qui présente la particularité de ne pas avoir de précédent et de ne pas se réduire à une catégorie politique et juridique préexistente : ce n'est ni un Etat fédéral en construction, ni une confédération d'Etats-nations, ni une organisation internationale régionale. Confrontés à la difficulté de nommer cet assemblage interétatique qui présente toutes ces caractéristiques à la fois, les juristes et les politologues se contentent la plupart du temps d'affirmer que l'Union est un ensemble sui generis. Ce qui n'explique évidemment rien.

C'est tout le mérite du dense et brillant essai que vient de publier **Zaki Laïdi** (1) que d'essayer de décrypter «l'énigme de la puissance européenne». Il y a longtemps qu'un livre n'a pas aussi justement pensé l'Europe et donné à penser sur l'Europe. Comme le rappelle dès l'introduction le politologue du Centre d'études et de recherches internationales (Ceri) de Science-Po, les résultats de la construction européenne sont incontestables : «Paix, prospérité, Etat de droit, marché unique et communautarisation de certaines politiques publiques.» Néanmoins, les Européens ont le plus grand mal à «conjuguer identité nationale et identité européenne [...] : la difficulté majeure de l'Europe émane du fait qu'elle n'a pas confiance en elle-même et que ce déficit de confiance est d'origine identitaire». Pour Laïdi, «le projet européen se vit fondamentalement comme un projet qui veut à la fois dépasser les Etats-nations tout en continuant à les faire vivre sans réellement savoir comment s'y prendre».

En outre, «si l'Europe n'aspire nullement à devenir un super-Etat, elle s'efforce à l'échelle mondiale de se faire reconnaître comme un "super-Etat de fait" auquel on conférerait les attributs classiques de la puissance».

Pourtant, même si elle possède plusieurs de ces attributs, il est probable, selon Laïdi, qu'elle ne sera jamais une «grande puissance» au sens classique du terme, «car les Européens ne se vivent pas et ne se voient pas comme les garants ultimes de leur sécurité». C'est toute la différence entre le «hard power», qui implique l'usage éventuel de la force pour défendre sa survie, et le «soft power» qui tente d'infléchir la réalité, de «penser sa dépendance en termes d'interdépendance plutôt que de survie».

Laïdi montre que ce refus de la puissance brutale est justement la spécificité européenne : les Européens n'ont aucune intention «de reproduire à l'échelle européenne ce qu'ils se sont efforcés de combattre entre eux l'idée de la puissance avec tous les attributs de force et de suprématie qu'un tel projet implique». Mille cinq cents ans de guerres entre eux les ont

vaccinés contre le hard power. Sa puissance, elle l'exerce autrement, par «sa capacité à produire et à mettre en place à l'échelle du monde un dispositif aussi large que possible de normes capables d'organiser le monde, de discipliner le jeu de ses acteurs, d'introduire de la prévisibilité dans leurs comportements, de développer chez eux le sens de la responsabilité collective, d'offrir à ceux qui s'engagent sur cette voie, et notamment les plus faibles, la possibilité au moins partielle de rendre ces normes opposables à tous, y compris aux plus puissants du monde». L'Europe, en deux mots, est une «puissance normative» : elle recherche «la construction d'un ordre mondial fondé sur la légitimité des règles, la prévisibilité des comportements et surtout l'opposabilité des principes acceptés».

Bref, entre la gouvernance et la souveraineté, l'Europe a fait le choix de la gouvernance, ce qui la distinguera pour longtemps des Etats-Unis, de la Chine, de l'Inde ou de la Russie qui justement n'ont pas renoncé au hard power. Ce «chemin de la norme apparaît plus ingrat et moins spectaculaire que celui de la force», note justement Laïdi. Les avatars du traité constitutionnel en témoignent : chacun y a projeté ses fantasmes, sans comprendre de quoi il retournait réellement.

(1) On peut regretter que l'ouvrage s'ouvre sur une coquille : la Communauté européenne de défense n'a pas été rejetée par l'Assemblée nationale française en 1950 mais en 1954, et l'Europe de la défense n'a pas été gelée pour quatre ans mais pour quarante ans...